

La ponctuation

Le point..... .	Les deux-points..... :
Le point d'interrogation ?	Les points de suspension..... ...
Le point d'exclamation !	Les parenthèses ()
La virgule..... ,	Les guillemets « »
Le point-virgule ;	Le tiret..... —

1. A la fin de la phrase : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation.

a. Le **point** marque la fin d'une phrase déclarative ou impérative. A la lecture à haute voix, l'intonation baisse et une pause importante est marquée.

Règles typographiques : texte,[espace] texte.

Il a conquis son public. — Donne-lui tout de même à boire.

b. Le **point d'interrogation** marque la fin d'une phrase interrogative. A la lecture à haute voix, l'intonation monte.

Règles typographiques : texte[espace insécable] ?[espace]texte.

Qui a cassé les lunettes d'Agan ?

c. Le **point d'exclamation** marque la fin d'une phrase exclamative exprimant la surprise, l'exaspération, l'admiration, un ordre. A la lecture à haute voix, l'intonation monte et on peut allonger la dernière syllabe en la faisant « chanter ».

Règles typographiques : texte[espace insécable] ![espace]texte.

Vous ne pensez qu'à l'argent ! — Quelle belle journée !

Une phrase impérative peut aussi être exclamative pour marquer la colère par exemple.

Remboursez-moi tout de suite !

Note : Le point d'exclamation est fréquemment utilisé à l'intérieur de la phrase, dans les dialogues par exemple. Il n'y a pas de majuscule après, dans ce cas.

« Oh ! la canaille ! la canaille ! »

2. A l'intérieur de la phrase : la virgule, le point-virgule, les deux-points.

a. La **virgule** marque une pause de peu de durée. Elle s'emploie pour séparer des éléments juxtaposés, mots ou propositions. La voix ne change pas d'intonation.

Règles typographiques : texte,[espace] texte.

*La fête foraine bat son plein, joyeuse, bruyante, multicolore.
On se bouscule, on court, on s'interpelle, on essaie tous les manèges.*

b. Le **point-virgule** marque une pause de moyenne durée. Comme la virgule, il s'emploie pour séparer des propositions. La voix ne baisse pas vraiment entre les propositions.

Règles typographiques : texte[espace insécable] ;[espace]texte.

Ici se trouvent les livres; là les cahiers ; plus loin les stylos et les crayons.

c. Les **deux-points** s'emploient pour annoncer une citation.

Règles typographiques : texte[espace insécable] :[espace]texte.

Le maître a crié : « Continue ! »

Ils s'emploient également pour annoncer une explication, une énumération, etc.

Je lis trois livres en même temps : un gros roman et deux petits.

3. Autres signes.

a. Les **points de suspension** marquent que la pensée n'est pas complètement exprimée :

Je pourrais vous dire tant de choses...

b. Les **parenthèses** servent à isoler un mot, un groupe de mots à l'intérieur d'une phrase.

Règles typographiques : texte[espace](texte)[espace]texte

Chaque matin, un merle (le merle siffle dès le mois de mars) me réveille à l'aube.

c. Les **guillemets** s'emploient au début et à la fin d'une citation, de paroles rapportées.

Règles typographiques : texte[espace]«[espace insécable]texte[espace insécable]»[espace]texte

L'agent dit à l'automobiliste : « Montrez-moi vos papiers. »

d. Le **tiret** s'emploie dans un dialogue, pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut s'employer également à la place des parenthèses.

Règles typographiques : texte[espace]—[espace]texte.

Chaque matin, un merle — le merle siffle dès le mois de mars — me réveille à l'aube.

Il ouvrit la fenêtre et dit :

— Ah ! quelle belle journée !

D'après M. Gatt et S. Fragnaud, Savoir et savoir-faire, Nathan éd.1981